

# CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARBITRAGE

Date : Le Jeudi 26 janvier 2006

Lieu : 121 Avenue Malakoff 75216 PARIS

Présidence : M. PIETTE Jean-Louis

Membres Présents : MM. BACOURT Bernard, CUEFF Emmanuel, LOPEZ René, PORCU Alain, MONTEIL Henri.

Membre Excusé : M. HUREAU Jean-Pierre

Assistent à une partie de la réunion: MM. BATTA Marc, Directeur National de l'Arbitrage  
RABBY Matthieu, Coordinateur Administratif de la D. N. A.

## 1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Conseil,

Adopte le procès verbal de la réunion du Conseil du 8 décembre 2006, sous réserve de la précision suivante :

Rubrique : Extrait du PV du Conseil Fédéral du 7 octobre sur l'arbitrage. Il faut lire :

Note que le Président de la Fédération confirme que le C. S. Arbitrage n'est pas une Commission au sens de l'article 18 du Règlement Intérieur, au lieu de « maintient son opinion selon laquelle »

## 2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DU C. S. ARBITRAGE

### ▪ a. Lettre concernant la Nomination des Arbitres FIFA

Le Président se plaît à souligner que Monsieur Philippe KALT a été intégré à la liste des arbitres internationaux FIFA, suite aux démarches de la FFF auprès des instances internationales. Il donne connaissance du courrier qu'il a adressé aux arbitres et arbitres assistants fédéraux, ainsi qu'aux Présidents de CRA et de CDA suite à cette nomination.

### ▪ b. Lettres à MM. Jean Marie LARTIGOT, Anthony LLEWELLYN et Eric POULAT

M. Jean Louis PIETTE donne lecture des courriers qu'il a adressés à Messieurs Jean Marie LARTIGOT, Anthony LLEWELLYN pour leur signifier la décision qui avait été prononcée à leur rencontre, par le CS Arbitrage, suite au communiqué du « Comité Directeur de L'AFAF » diffusé à l'ensemble des institutions de la FFF.

Par ailleurs, il indique qu'il a écrit à M. Eric POULAT pour lui rappeler que sa situation d'arbitre International et de CTRA de la Ligue de Rhône Alpes, exigeait une extrême prudence et une stricte observation de son devoir de réserve.

### ▪ c. Lettre de L'UNAF du 14 décembre 2005

Le Président donne connaissance du courrier que M. Gilles CRINIÈRE, Président Délégué de l'UNAF, a adressé au Président de la FFF, suite à la parution d'une lettre de Monsieur ZARBO, Président de L'AFAF

### ▪ d. Lettre de M. Jean Pierre ESCALETTES du 15 décembre 2005, concernant la situation de M. Michel VAUTROT.

Le Conseil,

En prend connaissance,

Approuve totalement la position du Président de la FFF

### ▪ e. Lettre du « COLLECTIF » Anonyme

Le Président fait le point sur la procédure en cours. Il informe le Conseil qu'une entrevue avec Monsieur Daniel FONTAINE, Président des Magasins «BUT» a eu lieu le 22 décembre 2005 au siège de la FFF, en présence de MM. Jean Pierre ESCALETTES, Henri MONTEIL et lui-même.

### ▪ f. Rapport d'Activités de la FFF

Le Conseil,

Prend connaissance du rapport complémentaire établi par son Président

Note que ce document a été intégré dans le rapport d'activités de la saison 2004/2005 de la FFF

- **g. Vœux aux Présidents de la FFF, LFP, LFA**

Monsieur Jean Louis PIETTE développe les courriers qu'il a adressés aux Présidents de nos instances lors de la présentation de ses vœux 2006 et ceux du Conseil National de l'Arbitrage. Il souligne qu'il en a profité pour faire part de son irritation suite à la violence sous toutes ses formes mais aussi des comportements inappropriés des dirigeants à l'égard des arbitres, ajoutant que ces attitudes doivent être sanctionnées avec la fermeté nécessaire.

Le Conseil,

Abonde dans le même sens que son Président quant à l'analyse faite sur les incivilités.

- **h. Stage des Arbitres de L1 de Dinard**

M. Jean Louis PIETTE tient à souligner, qu'il a, avec le Secrétaire du CSA, assisté à une partie de ce stage. Il déclare qu'il a livré un message de fermeté auprès des arbitres de L1 et ajoute que le Président Jean Pierre ESCALETTES est également intervenu lors de ce rassemblement.

- **i. Situation de M. Michel VAUTROT**

Le Président fait le point sur ce dossier.

### 3. DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

- **Stage des Arbitres de L1 à DINARD**

Le Directeur National de l'Arbitrage, M. Marc BATTA, souligne à son tour que ce stage s'est déroulé dans un excellent climat. Il se plaît à souligner que le Président Jean Pierre ESCALETTES a eu un discours qui a marqué les esprits.

Le Président Jean Louis PIETTE note, avec satisfaction, que l'action menée par le Président de la FFF pour ramener la sérénité au sein de l'arbitrage, tend à se concrétiser.

- **Nouveaux Tests des Arbitres de Haut Niveau**

M. Marc BATTA fait le point sur ces nouveaux tests, imposés par la FIFA, qui seront appliqués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il indique que la D. N. Arbitrage va progressivement mettre en place ces nouveaux tests

- **Rassemblement de NANTES**

Le D. N. A revient sur la réunion bilan 2005/2006 mais également sur la session de tests physiques qui se sont déroulés à Nantes le mercredi 25 janvier 2006.

De son côté, M. Jean Louis PIETTE qui a pris part à une partie de ce rassemblement complète l'information du D. N. A

- **Divers**

Le Directeur National de l'Arbitrage aborde très succinctement le différent existant entre le club de Troyes et l'arbitre Philippe KALT à la fin de la rencontre Paris St. Germain/ Troyes.

### 4. PROJET DE LOI SUR LE STATUT DES ARBITRES

Le Président fait le point sur cet important dossier. Il indique qu'il s'est entretenu avec le Cabinet du Ministre de La Jeunesse et des Sports sur son évolution.

Le Conseil,

Enregistre avec satisfaction la communication de son Président.

### 5. PREPARATION DE LA TABLE RONDE SUR L'ARBITRAGE D'ELITE

Le Président informe ses collègues que la mise en place de cette table ronde ne pourra se dérouler avant la deuxième quinzaine du mois de mars 2006. Il indique que le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Jean François LAMOUR, a émis le souhait de prendre part aux travaux de cette séance de travail. Il ajoute qu'un arbitre de Ligue et un arbitre de District seront invités à cette table ronde au cours de laquelle les questions touchant à la mise en œuvre du Statut de l'arbitre et à l'amélioration de l'arbitrage seront abordées.

Les membres du Conseil font part de leurs observations sur le contenu de cette table ronde.

Le Président déclare que le bilan de l'exercice 2005/2006 se fera comme d'habitude en fin de saison. Il ajoute que toutes les questions liées au Règlement Intérieur de l'Arbitrage seront largement abordées.

Le Conseil,  
Procède à un large échange de vues auquel participe l'ensemble des membres présents,  
Donne son accord de principe à la proposition de son Président.

## **6. NEGOCIATIONS SUR LA REVALORISATION DES INDEMNITES DES ARBITRES DES COMPETITIONS PROFESSIONNELLES**

M. Jean Louis PIETTE fait, pour ses collègues du Conseil, le compte rendu des 2 réunions qui se sont déroulées au siège de la Ligue du Football Professionnel.

Il indique que les arbitres de l'élite ont fait observer que :

- Les indemnités n'ont pas augmenté depuis 2001
- Les arbitres des autres fédérations perçoivent des indemnités bien supérieures
- La mise en œuvre du nouveau statut de l'arbitre va entraîner un manque à gagner en raison de l'obligation pour les arbitres de payer les charges sociales afférentes
- Les capacités financières du Football Professionnel Français ont considérablement augmenté suite à l'explosion des droits télévisuels.

De son côté, Monsieur Emmanuel CUEFF fait le compte rendu de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration de la L. F. P du 25 janvier 2006, au cours de laquelle cette question a été débattue. Il indique notamment que le Président Frédéric THIRIEZ a été chargé de poursuivre les négociations sur les bases des principes et des éléments financiers discutés.

Le Conseil,

Enregistre la communication de leurs collègues

Fait observer que le problème de la rémunération des arbitres des compétitions nationales devra être rapidement examiné par le CSA.

## **7. FONDS « BUT »**

Le Président revient sur cette importante question. Il commente le document qu'il a adressé à Monsieur Daniel FONTAINE, Président des Magasins BUT, suite à l'entrevue qui a eu lieu le 22 décembre 2005.

Les membres du Conseil notent que ce document porte sur :

- Un tableau retraçant l'évolution des contrats « BUT » par saison
- Un Mémoire de la LFP indiquant l'utilisation des fonds perçus pour les saisons 2003/2004 et 2004/2005
- La répartition pour la saison en cours de la part fédérale

Monsieur Jean Louis PIETTE informe ses collègues qu'une séance de travail va être prochainement programmée afin de poursuivre le débat sur l'affectation du Fonds, notamment l'affectation qui est faite à la Ligue du Football Professionnel.

Après un large débat sur ce dossier, auquel prennent part l'ensemble des membres, notamment M. Emmanuel CUEFF, Le Conseil,

Se réjouit de la confiance exprimée par M. Daniel FONTAINE, Président des Magasins BUT, auprès de notre Fédération pour la poursuite de cet important contrat de partenariat en faveur de l'arbitrage français.

## **8. RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le Secrétaire confirme qu'une réunion de concertation C. S Arbitrage/ Présidents des Associations Nationales a été programmée ce jour même au siège de la FFF. Il indique que M. Antoine ZARBO, Président de l'A. F. A. F. lui a fait savoir qu'il ne pourrait pas répondre à cette invitation en raison de ses obligations professionnelles.

## **9. LUTTE CONTRE LA VIOLENCE**

Le Président Jean Louis PIETTE souhaite, qu'en liaison avec la Ligue du Football Amateur, une enquête soit diligentée auprès des ligues et des districts sur la question touchant à la violence afin de connaître les problèmes rencontrés mais également les actions qui ont été mises en place pour endiguer les actes d'incivilités sur les aires de jeu.

Le Conseil,

Après un échange de vues,

Déclare partager les préoccupations du Président du C. S. A et donne son accord à la proposition soumise.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

- **Désignation de M. CHIAB comme Officier de Liaison par la D .N. Arbitrage lors d'une compétition Européenne sur le territoire de la Ligue de Méditerranée**

M. Marc BATA donne les raisons de cette désignation. De son côté, Monsieur Alain PORCU fait part de son point de vue.

Le Conseil,

Donne mandat à M. Marc BATA pour modifier la représentation de la D. N. A lors de cette rencontre européenne.

- **Formation des jeunes joueurs**

Monsieur Emmanuel CUEFF questionne ses collègues du Conseil sur la formation des jeunes joueurs.

Le Conseil,

Déclare partager les préoccupations de son collègue et Ami Emmanuel CUEFF

## 11. PROCHAINE REUNION DU C. S. ARBITRAGE

Le Conseil

La fixe au vendredi 10 mars 2006 à 9H30, au 121 avenue Malakoff 75016 Paris.

Décide d'inscrire à l'ordre du jour de cette séance de travail la question touchant au projet de Budget 2006/2007 de la Direction Nationale de l'Arbitrage

Le Président

Jean Louis PIETTE

Le Secrétaire

H. MONTEIL